



EDUC@PRO !

une couverture complète
pour les adhérents du Spelc



Que vous soyez actif ou retraité, enseignant, salarié d'établissement, chef d'établissement, l'offre EDUC@PRO vous accompagne lors de difficultés dans le cadre de vos activités professionnelles ou syndicales réalisées pour le compte du Spelc... **et cela, dès le premier jour de votre adhésion !**

COMMENT UTILISER CE SERVICE ?

Étape 1

Rendez-vous sur <https://vos-avantages.saint-christophe-assurances.fr/spelc/>
et remplissez le formulaire dédié pour prendre connaissance de la notice
d'information.



Étape 2

Bénéficiez à tout moment des atouts de l'offre EDUC@PRO en appelant les numéros suivants :



PROTECTION JURIDIQUE

Vous bénéficiez d'informations juridiques par téléphone, ainsi qu'un accompagnement jusqu'à la résolution amiable ou judiciaire de votre litige (recours en cas d'agression ou en cas d'atteinte à votre image, etc...).

CONTACTEZ GRATUITEMENT LE

01 30 09 97 93

(N° non surtaxé)

du lundi au vendredi 9h30 à 19h30
(sauf jours fériés)



ASSISTANCE JURIDIQUE 24H/24

En cas de placement en garde à vue ou en cas de déplacement professionnel dans un pays de l'espace européen, vous bénéficiez d'une assistance juridique étendue (avance de cautions pénales, prise en charge des frais et honoraires d'avocat, soutien psychologique, etc...).

CONTACTEZ GRATUITEMENT LE

01 55 92 26 16

(N° non surtaxé)

24H/24, 7J/7



INDIVIDUELLE ACCIDENT

En cas d'agression, vous êtes indemnisé ou nous vous remboursons les frais engagés (invalidité, traitement médical, soins et frais de prothèse, suivi psychologique...).

CONTACTEZ GRATUITEMENT LE

01 56 24 76 00

(N° non surtaxé)

du lundi au vendredi 8h30 à 18h00
(17h30 le vendredi)

BON À SAVOIR :

Votre numéro de contrat d'assurance qui vous sera demandé par téléphone est le
N° 000010037807804